



Problème avec une cuve à fuel

Par **Amanda210u**, le **19/05/2021** à **20:36**

Bonjour ,

J'ai acheté une maison en 2018 avec cette maison il y avait un terrain qui a été divisé car je n'ai pas souhaité l'acheter. Actuellement ou le terrain a été divisé une maison est en train de se construire. Sur ce terrain les anciens propriétaires m'avait prévenu comme quoi il y avait une cuve à fuel (enterré)mais celle ci étant soit disant dégazé. Sauf qu'à la construction de la nouvelle maison on a été découvert que la cuve a fuel était en fin de compte sur mon terrain. Le nouveau propriétaire avait déjà commencer les démarches de degazage car il pensait qu'elle était chez elle mais il a tout arrêté. Du coup je me retrouve avec une cuve à fuel vide mais pas rempli.

Quelles sont mes recours ? L'agent immobilier renvoie la balle au notaire et je ne sais plus quoi faire..

Merci de votre aide

Cordialement.